

**NYON** Le syndic Daniel Rossellat revient sur le départ annoncé de Novartis.



## «Nyon n'a plus de vraies industries»

**RODOLPHE HAENER**  
info@lacote.ch

De retour de l'étranger, le syndic Daniel Rossellat faisait face aux journalistes hier à l'occasion du traditionnel point presse mensuel. Après avoir évoqué plusieurs dossiers, il a répondu aux questions concernant le plan de licenciements collectifs de Novartis.

### Daniel Rossellat, que peut faire Nyon dans l'affaire Novartis?

De fait, notre pouvoir est faible. Mais nous avons celui de faire part de notre indignation; le devoir moral de manifester notre soutien à ceux qui se battent, et de tout faire pour que les conséquences soient le plus supportables possible. Politiquement, il faut que nous nous tenions les coudes. L'impact de ce départ de Novartis est fort, de manière directe et indirecte. D'abord, il y a les licenciements de Novartis, mais il y aura également des conséquences sur les sous-traitants, les sociétés qui travaillent avec Novartis. C'est une vraie perte. S'il s'agissait d'un rachat, on n'en parlerait même pas. Mais là, il s'agit d'un démantèlement d'infrastructures très à jours. D'ailleurs, le 22 août, lors de notre visite du site avec le Conseil d'Etat, Esteban Uriarte (ndlr.: directeur de Novartis Consumer Health à Nyon) nous disait que, malgré le franc fort, tout allait bien.

### L'histoire de Nyon avec le secteur secondaire est-elle terminée?

Nyon n'a plus de vraies industries. Aujourd'hui, il reste quelques dépôts, tout au plus. C'est une «tertiarisation» avec des risques importants. Car on l'oublie: ce secteur des services, qui travaille principalement avec l'informatique, peut être délocalisé plus vite. Et c'est vrai qu'il y a une tendance à aller dans le tertiaire, et notamment les banques et assurances. C'est un problème régional. Voilà pourquoi il ne faut pas céder à la facilité.



Daniel Rossellat: «il y a une tendance à aller dans le tertiaire, et notamment les banques et assurances». A. PIGUET

### La facilité?

D'accepter toutes les propositions d'entreprises du tertiaire qui veulent s'implanter. Il y a beaucoup de demandes, ce n'est pas cela qui manque. Mais notre problème, c'est d'avoir un tissu économique diversifié. Car tous nos enfants ne pourront pas être ingénieurs ou avocats. C'est là toute la fragilité de notre système. Il faut un éventail d'emplois de tous types. Si une nouvelle crise financière devait arriver, nous verrions également les entreprises du tertiaire réduire leur activité. Or, nos artisans et PME bénéficient largement de ce secteur d'activité, que ce soit dans l'automobile, la construction et d'autres métiers.

### Y a-t-il encore du terrain pour le secteur secondaire?

Il y a environ 3,5 hectares légalisés pour ce secteur. Il en faudrait davantage pour atténuer la hausse des prix de ces terrains, et ainsi permettre aux acteurs locaux de

s'implanter. Et à terme permettre à leur entreprise de grandir, de s'étendre.

### Vous plaiguez-vous toujours des effets de la croissance?

Je dis qu'il faut la maîtriser. Je n'ai jamais parlé de décroissance. Nous ne devons pas être snobs, simplement, il faut que la population locale ne soit pas la perdante de cette croissance. Nous devons donc avoir une réflexion globale, et non nous contenter de réagir. Si on ne laisse que les règles du marché fonctionner, on aura bien sûr davantage de croissance, mais avec toutes sortes de problèmes, comme le logement. Ici, un jeune ne peut pas se payer un loyer avec sa première paie. La politique doit intervenir quand les règles du marché ne fonctionnent plus, comme c'est le cas. Et je dis cela alors que je suis pour ma part relativement libéral, en tout cas pour la liberté d'entreprendre.

### La «crise» a débuté voilà une se-

### maine. Avez-vous songé à écourter vos vacances?

Non. Je pense d'abord qu'il est nécessaire à chacun de se ressourcer et de prendre parfois du recul. Et puis le vice-syndic Claude Dupertuis a parfaitement assumé son rôle. Etre à l'étranger ne m'a par ailleurs pas empêché de parler avec Pascal Broulis, Esteban Uriarte ou Claude Dupertuis. Non, je n'avais aucune raison de rentrer. ○

### PRANGINS: LE SYNDIC RENCONTRE LA DIRECTION

Hier matin, le syndic de Prangins François Bryand a rencontré la direction de Novartis. «Je les ai vus pour qu'ils me confirment ce qu'ils ont communiqué par écrit. Il faut savoir que la décision n'a pas été prise à Prangins, mais au Conseil d'administration, à Bâle. On m'a donc expliqué que les 320 employés de la production seraient licenciés et que les 380 du centre administratif seraient délocalisés, vraisemblablement à Genève et Lausanne.» ○

### COMMUGNY

## Deux candidats briguent un poste de municipal

Deux candidats se lanceront dans la course à l'élection complémentaire à la Municipalité de Commugny qui aura lieu le 27 novembre. Les conseillers communaux Yves Hermanjat et Harry Schaub brigueront le poste de municipal Kurt Lichtsteiner, responsable de l'urbanisme, de la police des constructions et du développement territorial, qui quitte prématurément ses fonctions.

### Enfant du village

Yves Hermanjat est l'actuel président du Conseil. Enfant du village, l'investissement pour la chose politique est une histoire de famille, avec un père, ancien municipal, un oncle conseiller et un cousin, ancien syndic. Dessinateur en bâtiment, il s'installera dès 2012 comme indépendant à Commugny. «Cela m'a semblé

être l'opportunité de m'engager maintenant pour la commune», confie-t-il. Homme misant sur le dialogue et l'écoute, il pense pouvoir apporter ses connaissances professionnelles pour ce poste.

### Relancer «Bornalet-sud»

Le second candidat, Harry Schaub, a intégré le Conseil communal en 2006, a été président trois ans et est également membre des commissions des finances et ad hoc pour la construction de la nouvelle STEP intercommunale de Terre Sainte. Il souhaite relancer le fameux projet immobilier «Bornalet-sud». «J'aimerais qu'on puisse réaliser un projet s'intégrant architecturalement à la région et adapté aux besoins des citoyens. Mais il ne faut pas se précipiter, vu le nombre d'années que ce projet est en discussion.» ○ MLB



Harry Schaub a intégré le Conseil communal en 2006. DR



Yves Hermanjat est l'actuel président du Conseil communal. DR

### DÉBAT TÉLÉVISÉ

## Faut-il sauver Télé-Dôle?



ARCHIVES LA CÔTE

Mercredi à 18h30 au Théâtre du Funambule de Nyon aura lieu l'enregistrement de l'émission «Cartes sur table», un partenariat NRTV et «La Côte». Il sera ainsi question de l'avenir de la société Télé-Dôle, et plus généralement de la pratique du ski alpin sur le massif du même nom. En effet, les communes sont sollicitées pour permettre aux remontées mécaniques d'assurer la saison à venir. Sur le plateau,

Stéphane Natalini (président du Conseil d'administration de Télé-Dôle), Serge Fischer (responsable de Pro-Natura ouest vaudois), Philippe Paréaz (Coordinateur du plan d'investissement régional pour le Conseil Régional) et la climatologue Martine Rebetz viendront débattre. L'enregistrement est ouvert au public. ○ RH

### EN IMAGE



AUDREY PIGUET

### MORGES

## Une hélisation flambant neuve

La nouvelle piste d'atterrissage de l'hôpital de Morges a été inaugurée hier, après deux mois de travaux. Plus grande et mieux éclairée, elle a été déplacée à quelques mètres de l'ancienne hélisation. Entièrement refaite pour répondre aux normes de l'Office de l'aviation civile, cette plateforme est située à un emplacement dégagé et surélevé. Sa construction a nécessité l'abattage d'une trentaine d'arbres, et en contrepartie, une entité paysagère regroupant plusieurs espèces végétales a été créée sur le site. ○ CHG

**LONGIROD - SAINT-GEORGE** Les deux entités peinaient à recruter.

## Les deux sociétés de tir fusionnent

«L'union fait la force», affirmait dimanche Olivier Nordhof, président sortant de la Société de tir de Longirod. La concrétisation de ce dicton s'est révélée indispensable pour que les deux sociétés de tir locales de Longirod et de Saint-George perdurent. Elles peinaient à trouver de nouveaux membres et à renouveler leur comité.

Dimanche, après l'assemblée de dissolution des deux sociétés, les membres ont approuvé la fusion des deux entités sous une même bannière. «Cette fusion a pour objectif de redynamiser nos deux sociétés. On espère ainsi gagner de nouveaux membres et en particulier des jeunes pour que la nouvelle société perdure», relevait Raphaël Parisod, nouveau prési-



Olivier Nordhof et Raphaël Parisod, respectivement présidents sortants de la société de tir de Longirod et de Saint-George. CHRISTIAN BAUDAT

dent de la société de tir «Les Buissonnets Longirod Saint-

George». Le nom de la nouvelle société, qui compte une cen-

taine de membres, fait référence à un lieu-dit qui constitue la limite territoriale entre les deux communes.

Les tireurs iront s'exercer au stand de Longirod qui, pour l'occasion, sera rénové et doté de nouvelles installations électroniques modernes. Le stand de Saint-George devrait, quant à lui, être racheté par la commune. La buvette sera mise à disposition des sociétés. «Le stand pourrait être aménagé en local des jeunes», indiquait Guy Berseth, municipal de Saint-George.

Les deux sociétés actuelles avaient été fondées en 1872. A Longirod, deux autres sociétés avaient été créées en 1807, puis en 1836. ○ JOCELYNE LAURENT